

Assemblée des délégués et assemblée annuelle des 29 et 30 juin 1918 à Sion

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **13 (1918)**

Heft 7: **Eine Tessiner Landschaft**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Assemblée des délégués et assemblée annuelle des 29 et 30 juin 1918 à Sion.

Le choix de Sion comme lieu de l'assemblée de cette année a pu causer quelque étonnement en ces temps où les voyages sont si difficiles. Mais il s'agissait d'aider par notre présence à la fondation de la section du Valais, et c'est bien sous ce signe qu'a eu lieu la séance. Le nombre des délégués présents a été très réjouissant; et nous nous permettons de relever parmi les membres qui ont participé à l'assemblée générale la présence de quatre dames de Lucerne. L'élection du président et de 8 membres du comité s'est faite sans difficulté, l'assemblée ayant renoncé au scrutin secret. La présidence passe aux mains de M. E. Lang, à Zofingue, jusqu'ici vice-président; quatre des membres du Comité ont été réélus: MM. Amrein, Dr. Boerlin, Dr. Muller et A. Rollier. Les membres de la série sortante: MM. Ganz, professeur, Dr. Meuli et Rodolphe Mûnger ont été remplacés par MM. Dr. H. Giesker-Zeller (Zurich), Rob. Greuter (Berne) et Nicolas Hartmann (St. Moritz); en outre, M. le professeur Bovet s'est déclaré prêt à entrer au comité et a comblé le vide créé par l'élection de M. Lang à la présidence. Au nom de l'assemblée, M. le Conseiller aux Etats de Monténach a chaleureusement remercié le président sortant de charge du grand service qu'il a rendu au Heimatschutz en accentuant la valeur morale qui fait la caractéristique fondamentale de tout notre mouvement; la même pensée a été éloquemment exprimée par un toast de M. le Dr. H. Trog. — L'assemblée des délégués a accepté la proposition du comité de renoncer provisoirement à la création d'une gérance, vu le manque de fonds. De même l'assemblée générale a adopté la proposition tendant à compléter le § 1 des statuts par l'adjonction d'un alinéa G, mentionnant au nombre des buts poursuivis par notre Ligue: « la protection des efforts pour le développement du théâtre populaire ». En revanche, un autre complément des statuts en faveur de la société de vente SHS, porté éventuellement à l'ordre du jour, a été repoussé comme superflu.

A l'assemblée générale, M. Guillaume Fatio de Genève a fait sur les buts des efforts du Heimatschutz, une conférence accompagnée de projections lumineuses où,

d'une façon magistrale, il a esquissé l'évolution architectonique de la Suisse, en partant du St-Gothard et en suivant les grandes vallées de l'Aar, du Rhin, du Rhône et du Tessin. La conférence avait attiré une partie considérable du public de Sion. Pour les délégués, la Direction du service des constructions du canton du Valais avait fait exposer les plans résultant du concours restreint ouvert pour la reconstruction du village d'Euseigne, récemment incendié. M. l'architecte Witmer-Karrer, membre de notre Comité et du jury nommé pour ce concours, les commenta avec beaucoup de clarté, et l'on put se rendre compte de la difficulté, mais aussi de l'importance architectonique que présente la reconstruction d'un tel village. L'expérience acquise en Suisse dans ce domaine a montré qu'il fallait faire appel aux personnalités les plus qualifiées pour parvenir à une solution satisfaisante. Remarquons en passant que c'est à M. Witmer et à notre caissier, M. F. Otto, que revient une bonne part du mérite de notre assemblée à Sion. On est tenté de trouver toute naturelle une organisation semblable, mais ce n'est pas sans labeur qu'on la met au point. — N'oublions pas les banquets en commun, le souper du samedi et le dîner du dimanche, heures animées et joyeuses, où l'excellence des toasts rivalisa avec le vin d'honneur offert par le Conseil d'Etat du Valais et le Conseil communal de Sion. Mais le souvenir qui subsiste, inoubliable, c'est la silhouette de Valère couronnée de son église, c'est la fuyante perspective de la vallée du Rhône, c'est la montée à Savièse, au crépuscule, à travers le vignoble, c'est l'aspect tout méridional de ce haut plateau. Quelle merveille que ce Valais, qui n'est pourtant qu'une partie, mais une des plus belles, de la Suisse entière! La fondation d'une section valaisanne du Heimatschutz est urgente. Le tourisme et l'industrie se développent, et nous ne savons que trop quels ravages ils commettent quand nul est là pour monter la garde. Eh bien, la nouvelle section est vraiment en formation. Le gouvernement et le clergé étaient représentés à notre séance et nous sont favorablement disposés. Puissent les amis du Heimatschutz en Valais réussir à s'unir en une cohorte nombreuse et active.

Le Secrétaire: Gerhard Börlin.

Redaktion: Dr. JULES COULIN, BASEL, Eulerstrasse 65.